

Les discriminations de genre en 2018

818

signalements reçus à l'Institut, dont **355** demandes d'informations, **258** plaintes et **205** communications

2 fois plus

de signalements en **5 ans**

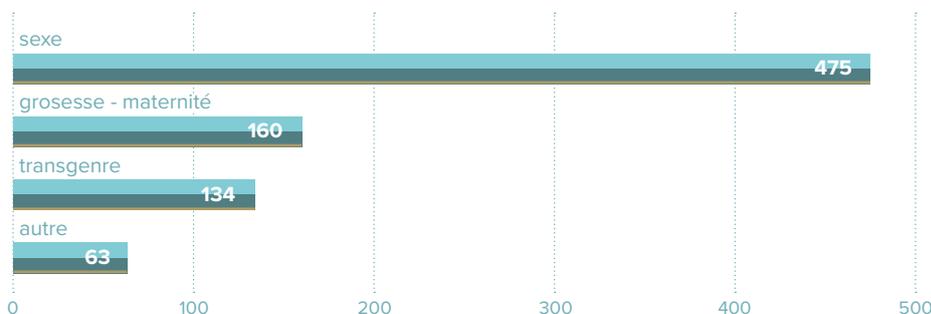
421

signalements pour **discrimination directe**

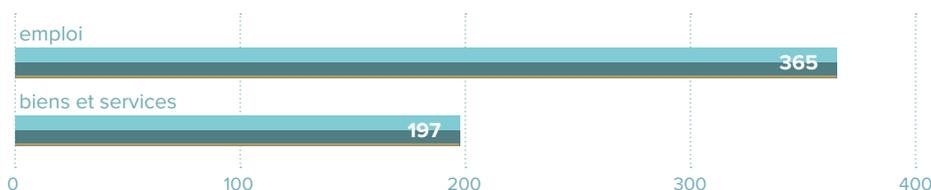
3 fois plus

de signalements pour **incitation à la discrimination** par rapport à 2017

CRITÈRES DE DISCRIMINATION



DOMAINES PRINCIPAUX



GROSSESSE ET MATERNITÉ

1 signalement sur 5 porte sur une discrimination à la grossesse ou à la maternité

90% de ces signalements touche une situation professionnelle

- **60** sont liés au licenciement ou à la perte de l'emploi
- **59** sont liés aux conditions de travail
- **37** sont liés à l'accès à un emploi



TRANSGENRE

Plus 63% de signalements liés à la discrimination des personnes transgenres par rapport à 2017

2 fois plus de signalements liés aux **biens et services** dont **47%** portent sur les banques et assurances

2 fois plus de signalements liés à la **législation** dont **76%** portent sur la Loi Transgenre



EMPLOI

45% des signalements sont liés à des situations professionnelles

- **254** signalements pour **discrimination directe**
- **23** signalements pour **harcèlement sexuel**



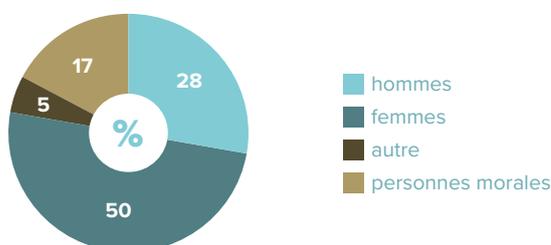
SEXISME

1 signalement sur 5 relève un cas de sexisme **Plus 25%** par rapport à 2017

La majorité des faits de sexisme signalés concerne **l'espace public, les biens et services et la culture et les médias**

- **30%** des signalements liés à la culture et aux médias portent sur des messages publicitaires sexistes
- **10%** des signalements pour sexisme dénoncent des faits de harcèlement en rue
- **Plus de 6%** des signalements pour sexisme portent sur des discours de haine en ligne

QUI CONTACTE L'INSTITUT?



L'Institut en 2018 en quelques chiffres



JURIDIQUE

31

affaires en justice en cours

21

avis et recommandations



ADMINISTRATIF

42

réponses à des questions
parlementaires



ASSOCIATIF

€ 1 061 339

de subsides structurels pour soutenir
les associations actives dans l'égalité de
genre



SENSIBILISATION

6

publications

- Être une personne transgenre en Belgique - Dix ans plus tard
- Fécondation in vitro et travail : un parcours de combattante
- La dimension de genre du congé parental, du crédit-temps et de l'interruption de carrière
- Troisième bilan de la loi du 28 juillet 2011 relative aux quotas de genre dans les conseils d'administration
- État des lieux sur l'application et l'effectivité de la Loi Genre
- Manuel pour l'intégration de la dimension de genre et la prise en compte de l'égalité des femmes et des hommes dans le cadre des marchés publics

2

campagnes de sensibilisation avec la participation de l'Institut

- Et toi t'es casé-e ?
- Congé parental recrute des pères

83

formations données par l'Institut

76 000

utilisateurs du site web



INSTITUT

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique indépendante chargée de garantir et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité fondées sur le sexe ou le genre.

41

collaborateur•trice•s

